

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2009

### Motion de soutien aux salariés des papèteries de Malaucène et au maintien d'une activité économique sur le site

Le 17 avril 2009, l'annonce brutale de la fermeture des Papèteries de Malaucène signait la condamnation des 211 salariés que compte encore « L'USINE ». Une condamnation d'autant plus soudaine que les papèteries sortaient tout juste d'un plan de restructuration, marqué par l'arrêt le 3 avril 2009 de la Machine à Papier que le groupe Schweitzer Mauduit avait présenté comme la condition du maintien de l'activité papetière à Malaucène.

#### « L'USINE »...

L'Usine, c'est le poumon économique de Malaucène, village qui a fondé son développement sur une double vocation agricole et industrielle, à travers l'exploitation de ressources naturelles la terre et l'eau ;

L'Usine, ce sont cinq siècles d'une histoire industrielle, de savoir-faire et d'innovations qui ont fait la fierté et la force d'un territoire.

Se résigner à la fermeture simple et définitive de ce site industriel de 1<sup>er</sup> plan serait un drame pour de nombreuses familles et synonyme de lourdes pertes pour Malaucène. Perte en termes d'emplois, pertes également en terme de flux économiques quotidiens, pertes enfin pour les sous-traitants locaux qui génèrent de l'activité et des emplois indirects.

Ceci n'est pas envisageable.

C'est pourquoi l'heure n'est ni à la résignation, ni au fatalisme, mais à la mobilisation et à l'action de tous, sans autre objectif que celui de conjuguer les énergies et les volontés pour éviter un drame humain, économique et social.

Au nom de l'ensemble des Malaucèniennes et des Malaucèniens, le conseil municipal souhaite non seulement manifester sa solidarité envers les papetiers et leurs familles, mais également et surtout AGIR de manière déterminée et concertée.

Cette action a été enclenchée, dès le 17 avril dernier, à l'instant même où la fermeture était annoncée. La municipalité de Malaucène entend ainsi actionner tous les leviers politiques, publics et économiques qui sont les siens, pour faire porter ses interventions à deux niveaux, d'abord économique, puis social.

Ces interventions et cette motion, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, ont pour objectif de :

- Mobiliser, interpeller, solliciter pour ne pas laisser place à l'indifférence et pour trouver des solutions alternatives à la fermeture du site, qu'il s'agisse de la reprise des installations ou du démarrage d'une autre activité.
- Exiger de Schweitzer Mauduit un délai et des moyens suffisants pour identifier de réelles opportunités de reprise d'activité ou de reconversion du site de Malaucène. En effet, il n'est pas concevable qu'un groupe de la dimension de SWM puisse, en l'espace de deux mois, annoncer une fermeture, cesser ses opérations de production et procéder ensuite à la liquidation sociale du site. Demain le groupe aura quitté Malaucène, mais les papetiers seront toujours là, leurs familles, leurs enfants aussi.
- Obtenir de la société SWM, qui cesse une activité -dont elle a la maîtrise- pour défaut de rentabilité, qu'elle assume ses responsabilités à l'égard de salariés qui pendant des années ont contribué à faire du site de Malaucène un fleuron de l'industrie papetière.
- Pouvoir compter sur le soutien et la vigilance de l'Etat pour veiller à un accompagnement des salariés qui soit digne de ce nom, pour faire respecter l'obligation de revitalisation du territoire par l'entreprise, pour explorer et le cas échéant soutenir les projets de reprise ou de diversification du site
- Solliciter l'appui de la Région, du Département, de la Cove, compétente en matière de développement économique, de la CCI et de tous les partenaires possibles dans l'accompagnement de projets susceptibles de relancer l'activité ou développer une production génératrice d'emplois.